

**Pierre-Marie Delpu, Igor Moullier, Mélanie Traversier (dir.), *Le royaume de Naples à l'heure française : revisiter l'histoire du decennio francese (1806-1815)*, Villeneuve d'Ascq, Presse Universitaires du Septentrion, 2018, 484 p.**

Compte rendu de Geneviève Verdo

Réunissant 25 chapitres issus du colloque éponyme tenu en 2015<sup>1</sup>, ce beau volume consacré au royaume de Naples durant les dix années du règne des Napolinoides relève magnifiquement le pari d'éclairer, à partir d'un observatoire précis, certains des fonctionnements et des logiques d'ensemble de l'« expérience européenne » que fut l'Empire napoléonien<sup>2</sup>. Ce livre s'inscrit résolument dans les nouvelles tendances de l'historiographie consacrée à cette question en privilégiant une histoire transnationale de l'espace méditerranéen, en faisant la part belle aux circulations d'acteurs, d'idées et de modèles et en privilégiant une conception englobante de l'histoire politique, prenant largement en compte les phénomènes culturels. Dans le même temps, il offre une synthèse actualisée, à partir d'angles de vue très variés, de cette « décennie française » que l'historiographie italienne a interrogée depuis les années 1970 (ce dont rend bien compte le chapitre 23) et dont les commémorations de 2006 ont témoigné de la vitalité. Ce contexte précis est réinscrit dans une perspective géographique et chronologique plus vaste, visant à réexaminer la spécificité de ce moment et de cet espace, en prenant notamment en compte la comparaison avec l'Italie du nord (chapitre 6) et la dimension mémorielle (chapitres 23 à 25). Naples apparaît ainsi comme un terrain d'expansion d'une nouvelle organisation économique, sociale, politique et culturelle, à laquelle les administrateurs français et les élites locales participent largement.

Le volume se divise en cinq grandes parties qui abordent les aspects militaires, les innovations en matière de gouvernement, la circulation des savoirs, les pratiques culturelles et artistiques, les circulations politiques et les constructions mémorielles. Cependant, les choix méthodologiques partagés par les auteurs — systématiquement attentifs aux circulations, aux acteurs qui les portent et aux répercussions sur les sociétés

---

<sup>1</sup> Colloque international *Le Royaume de Naples à l'heure française. Revisiter l'histoire du decennio francese, 1806-1815*, IRHiS, Université de Lille 3, 14-16 octobre 2015.

<sup>2</sup> François ANTOINE, Jean-Pierre JESSENNE, Annie JOURDAN *et al.*, dir., *L'Empire napoléonien, une expérience européenne ?*, Paris, Armand Colin, 2013.

locales permet de faire converger des travaux situés dans des parties différentes et confère à l'ensemble une grande cohérence.

Se dégagent de la sorte trois grands axes problématiques. Le premier présente le royaume de Naples comme un espace à conquérir, et ce tout au long de la décennie. Conquête militaire tout d'abord, initiée en 1806 en raison de l'importance géostratégique de Naples, mais qui se heurte rapidement au soulèvement de la Calabre. Celui-ci rend nécessaire la levée par l'armée française d'auxiliaires napolitains (chapitre 3), recrutés chez les vétérans de l'armée fernandine ou dans les corps de milice. L'étude du statut de ces auxiliaires révèle l'ambition française de les contrôler et de les assimiler aux militaires, tout en mettant en évidence le caractère de guerre civile que revêt cette conquête. De même, l'étude des prisonniers napolitains envoyés en France tout au long du *decennio* (chapitre 1) fait état d'un droit de guerre en train de se formaliser, et met au jour une distinction très nette entre les prisonniers de guerre, auxquels s'applique le droit des gens, et les paysans calabrais insurgés, déportés comme forçats.

Conquête politique ensuite, les souverains successifs (Joseph 1<sup>er</sup>, et surtout Murat et son épouse Caroline), multiplient les mesures visant à se faire accepter de leurs nouveaux sujets et à conforter leur légitimité. Menacé à sa gauche par les *carbonari* et les anciens « jacobins » de 1799 et à sa droite par les partisans des Bourbons, dont certains éléments se rejoignent bientôt en un « parti italien », Murat s'efforce de trouver des appuis tout en prenant ses distances avec Napoléon, allant jusqu'à s'allier avec l'Autriche en 1813. Cet impératif politique explique certaines décisions d'envergure telles que le décret du 14 juin 1812 obligeant les fonctionnaires publics à se naturaliser. Plusieurs auteurs évoquent les effets de cette mesure sur les administrateurs et les officiers français qui entourent Murat, mais aussi sur les informateurs qui surveillent le royaume pour le compte de l'Empereur (chapitre 2). Au moment de l'alliance avec l'Autriche, les premiers se retrouvent en proie à un conflit de loyauté qui les oblige à choisir entre deux obédiences, la France et Naples, Napoléon et Murat, qui ambitionne de fonder une nouvelle dynastie (chapitres 4 et 5). La trajectoire impériale de ces acteurs, marqués par une double appartenance et, pour certains, par une conviction sincère d'être les hérauts de la modernité (chapitres 5 et 8), se diffracte alors en autant de choix personnels, exil définitif ou retour au pays, renoncements douloureux pour certains, transplantation réussie pour d'autres.

Cette conquête politique s'incarne dans des dispositifs visant à consolider la légitimité des nouveaux souverains, largement abordés dans les travaux traitant des pratiques scientifiques, culturelles et artistiques. Qu'il s'agisse d'activité éditoriale (chapitre 12), de musique (chapitre 17) ou de beaux-arts (chapitre 18), la notion de patrimoine s'impose : les entreprises visent à valoriser l'héritage culturel napolitain tout en rationalisant les productions, les mettent en valeur et leur insufflent un nouveau style. Cette dimension est particulièrement présente dans les travaux d'archéologie, la mise en valeur des fouilles de Pompéi ou la constitution d'un musée dans les appartements de la reine Caroline (chapitre 19 et 20). Celle-ci partage en effet très largement les ambitions dynastiques de son mari : assurant la régence à plusieurs reprises, elle joue un rôle politique de premier plan et ambitionne tout autant que lui d'ancrer dans le temps leur présence sur le trône de Naples (chapitre 10). La musique, l'urbanisation et la politique monumentale (chapitre 21) sont ainsi mises au service de la légitimité du couple royal.

En second lieu, il s'agit très largement d'un espace à réformer. C'est la question du passage de l'ancien régime à la modernité qui est posée dans les chapitres 6 à 15, avec l'abolition du régime féodal et la modernisation de tous les échelons de l'administration. Si elle résulte largement des réformes impulsées par les Napolinoïdes, la remise en cause des structures de l'ancien régime n'est cependant pas réductible à l'importation du modèle français : elle bénéficie de tout l'héritage des Lumières napolitaines, particulièrement important en matière de droit et d'économie politique, qui a créé un terreau favorable à la réception de nouvelles idées. Cependant, plusieurs auteurs suggèrent qu'aux yeux des contemporains, l'antagonisme tradition/modernité (notamment sous les espèces de la centralisation administrative) recouvre en fait le clivage entre Napolitains et Français, les seconds étant durablement perçus comme des envahisseurs. À l'inverse, le chapitre 16 montre que les perceptions des voyageurs français restent identiques durant toute la période, témoignant de la permanence de clichés péjoratifs corrélés à la faible présence de l'État dans la région. Le déficit de civilisation dont semble pâtir le royaume justifie donc amplement le programme de modernisation instauré par les souverains français.

Les différentes réformes en matière de propriété, de fiscalité, de police, d'administration financière et économique, témoignent de la circulation et de l'adaptation des savoirs et des efforts de rationalisation, perceptibles à travers

l'introduction de l'état-civil, les nouvelles techniques d'identification des individus ou les innovations en matière de gouvernement. À l'instar de l'Italie du nord évoquée dans le chapitre 6, le royaume devient ainsi un espace hybride où circulent toute une gamme de modèles et de savoirs administratifs, dont certains laisseront une empreinte durable. Le même projet modernisateur, visant à renforcer le rôle de l'État, est à l'œuvre en matière d'éducation et a des effets sur les mentalités, même si le projet en lui-même reste dénué d'application (chapitre 11). Les mondes de l'édition et des institutions scientifiques en sont, eux aussi, irrigués, les seconds bénéficiant du retour à Naples des savants expulsés en 1793, ce qui illustre une grande proximité culturelle avec la France. En sens inverse, le magnifique exemple de la tentative (manquée) d'acclimatation des buffles napolitains en France (chapitre 13) montre non seulement que les échanges ont lieu dans les deux sens, mais que la modernisation économique et scientifique guide les programmes de gouvernement à travers toute l'Europe. Qu'il s'agisse d'économie, de science ou de musique, les Napolinoides font ainsi fructifier les impulsions des Lumières napolitaines en accroissant le rôle de l'État dans le financement et la stimulation de ces activités.

En dernier lieu, plusieurs chapitres laissent entrevoir un espace qui ne cesse de s'inscrire dans un cadre plus large. L'étude des circulations y participe largement, mais au-delà, ce sont d'autres questions, plus proprement politiques, qui sont abordées dans la dernière partie. Loin de se limiter aux réformes, l'entrée dans la modernité du royaume du Naples se joue également autour de la question constitutionnelle, et du type de régime inauguré par les Napolinoides. Le chapitre 23 pose ainsi la question de l'héritage bonapartiste dans la restauration fernandine de 1815, puis dans le style politique de la maison de Savoie en 1848. Quant aux chapitres 22 et 24, ils examinent un autre héritage fondamental des Napolinoides, celui de la constitution de Bayonne, puis de celle octroyée par Murat en 1815 (destinée à asseoir ses velléités d'indépendance). Dans les années qui suivent la fin du *decennio*, la constitution de Cadix, imposée au roi Ferdinand à la suite de la révolution espagnole de 1820, voit affluer à Naples des libéraux français qui suscitent préjugés et circonspection, l'appartenance patriotique l'emportant sur la fraternité idéologique. L'inscription de Naples dans des espaces idéologiques plus larges, qu'il s'agisse du modèle césariste ou du modèle libéral, révèle donc des résistances et des freins qui soulignent la force d'une identité nationale en cours

d'élaboration. Le beau chapitre conclusif, consacrée à la mémoire de cette décennie, va dans le même sens en soulignant l'échec de Murat à se rendre pleinement légitime, le patriotisme italien se forgeant plutôt dans une opposition à la présence française, à l'instar de la réaction des Espagnols face à l'invasion napoléonienne de 1808. De fait, la comparaison entre les deux espaces, déjà à l'œuvre dans l'historiographie, gagnerait à être approfondie et systématisée afin de proposer un modèle d'intelligibilité des effets paradoxaux de l'expérience impériale française sur la construction des identités politiques dans l'Europe du 1<sup>er</sup> XIX<sup>e</sup> siècle.